RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

COLLEGE STEPHANE MALLARME

COLLEGE MALLARME
18, rue des Trois Croissants
B.P. 626
89106 SENS CEDEX
Tél : 03 86 65 88 40 Fax : 03 86 65 88 38

Objet : Procédure d'orientation à l'issue de la 3e - Téléservices

Madame, Monsieur,

Nous entrons désormais dans le processus d'orientation en fin de 3ème. Cette procédure d'orientation comporte plusieurs étapes qu'il convient de respecter.
Elle est totalement dématérialisée et se fait via la plateforme informatique *Téléservice Orientation.*

Calendrier de l'orientation :

2ème trimestre : **Phase provisoire**

Vous formulez vos **intentions d'orientation** pour votre enfant à l'issue de la 3e, **avant le 12 mars 2021**
Le conseil de classe étudiera vos demandes et donnera un **avis provisoire.**
Cet avis doit vous permettre de poursuivre la réflexion sur le projet de la formation de votre enfant.

3ème trimestre **: Phase définitive**

Vous précisez vos **choix d'orientation définitifs** pour la prochaine rentrée.
Le conseil de classe examinera vos choix et formulera une **proposition sur toutes les voies d'orientation possibles**.
Le chef d'établissement prendra la **décision d'orientation finale**. **Si la proposition du conseil de classe ne correspond pas à votre demande, le chef d'établissement doit vous recevoir pour vous en informer et recueillir vos observations avant d'arrêter la décision d'orientation finale. Si le désaccord persiste, vous pourrez recourir à la commission d'appel.**

Pour votre information et conformément au décret n°2014-1377 du 18 novembre 2014 en vigueur depuis la rentrée 2015 :
***Le maintien dans la classe d'origine** peut être demandé par la famille, quand celle-ci n'a pas obtenu l'orientation qu'elle souhaitait (dans le cadre des voies d'orientation) :*
lorsque la décision d'orientation du chef d'établissement n'est pas conforme à la demande de la famille, sans être tenu de faire appel ;
ou à l'issue de la commission d'appel, lorsque la décision prise par la commission n'obtient pas l'assentiment des représentants légaux de l'élève, conformément à l'article D331-35 du code de l'éducation.
***Le redoublement** ne peut être mis en oeuvre qu'à titre exceptionnel,*
Pour pallier une période importante de rupture des apprentissages scolaires

Comment exprimer vos intentions et choix d'orientation pour votre enfant ?

Pour vous connecter à Téléservice Orientation, vous aurez besoin *d'identifiants Educonnect*.
Ces identifiants vous ont été envoyés par e-mail. Si vous n'avez pas d'adresse électronique, ils vous seront remis par courrier par votre enfant.

Pour vous connecter à Téléservices Orientation, rendez vous sur le site du collège collegemallarme.fr ou directement à l'adresse : https://teleservices.ac-dijon.fr/

Sélectionnez ensuite ***Je me connecte avec mon compte EduConnect***

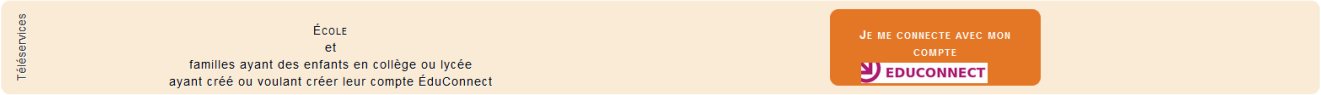

Saisissez ensuite les identifiants EduConnect qui vous ont été communiqués.

Une fois ces identifiants saisis, il vous faudra choisir un mot de passe personnalisé, puis :

Entrez : la (les) date (s) de naissance de votre (vos) enfant (s)

1- Compléter la date de naissance de vos enfants

2 – De vérifier vos e-mails et de cliquer sur le lien d'activation

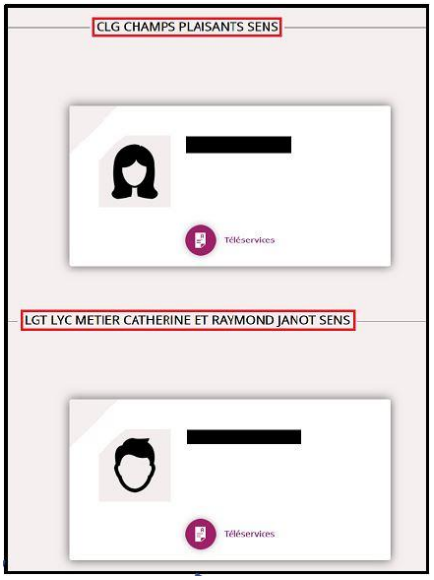

3- Vous arrivez alors sur la page d'accueil des Téléservices

Vous pourrez alors saisir les souhaits d'orientation après la 3e de votre enfant, avant le 12 mars 2021.

Cliquez sur les Téléservices correspondant à votre enfant.

Puis dans le menu à gauche sur « Orientation »

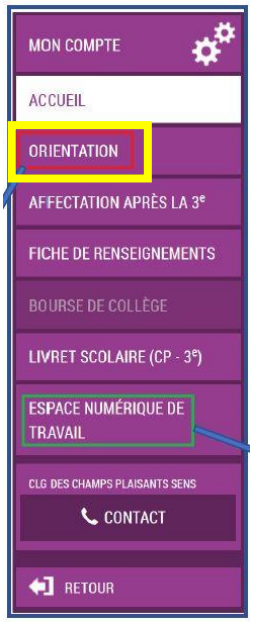

Vous pouvez alors saisir les intentions d'orientation.

Si vous ne disposez pas d'un ordinateur, vous devrez contacter le secrétariat du collège afin d'obtenir une fiche d'orientation papier.

Comme tous les ans, toutes les équipes du collège sont mobilisées pour que ce processus se déroule convenablement.
Le professeur principal de la classe de votre enfant et la psychologue de l'Education Nationale, Mme André, sont les interlocuteurs qui vous accompagneront pour définir du meilleur choix de poursuite d'études de votre enfant.

Le Secrétariat et la Direction pourront vous fournir un appui pour l'ensemble des opérations.
En cas de difficultés, n'hésitez pas à prendre contact avec l'établissement.

Le Principal

A. BONO